



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

SEPTIÈME RÉUNION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'AVIATION CIVILE DE LA RÉGION AFI (AFI-DGCA/7)

20 Juillet 2018, Niamey, Niger.

Point 4.1: Examen de l'état d'avancement et de mise à jour des projets prioritaires de mise en œuvre Plan pour la sécurité de l'aviation (résultats de la réunion AFI-DGCA/6).

*(Note présentée par le DG Champion pour la sécurité, Col. LATTA Dokisime Gnama, DG,
ANAC-Togo)*

SOMMAIRE

La présente note donne des informations sur l'état de mise en œuvre du "Plan prioritaire de mise en œuvre" dans le domaine de la sécurité de l'aviation. Ce plan consiste en une liste prioritaire rationalisée de mesures élaborées par la sixième réunion des Directeurs Généraux de l'aviation civile (DGCA/6) de la région Afrique-Océan indien (AFI) tenue à Brazzaville (Congo) du 2 au 4 novembre 2016. Il a été prévu de mettre en place un mécanisme de suivi efficace pour s'assurer que les cibles de performance et les délais de mise en œuvre fixés par l'OACI, les États et les groupes régionaux seront atteints.

RÉFÉRENCE(S):

- Rapport de la réunion AFI-DGCA/5;
- Rapport de la réunion AFI-DGCA/6;
- Rapport de la réunion RASG-AFI/3.

Objetif (s) stratégique (s) connexe (s) de l'OACI: Sécurité

1. INTRODUCTION:

1.1 Suite aux délibérations de la réunion DGCA/6, qui a constitué de petits groupes de travail, la réunion a adopté un plan d'action pour la mise en œuvre prioritaire et a désigné comme champions des directeurs généraux de l'aviation civile pour faciliter la surveillance et le suivi, en vue de la mise en œuvre efficace des activités prioritaires identifiées dans le cadre de chaque objectif stratégique de l'OACI. Le Colonel Dokisime Gnama LATTA, DG, ANAC-Togo, a été désigné comme Directeur général champion pour la sécurité de l'aviation ; il devait être

secondé par M. Geoffrey Moshabesha, Directeur général de la CAA du Botswana. Dans cet esprit, le président de la réunion AFI-DGCA/6, le Directeur Général de l'ANAC-Congo, apportera son soutien et assurera la coordination avec les DG champions jusqu'à la prochaine réunion des DGAC de la région AFI. Un rapport détaillé sur l'état d'avancement du "Plan de mise en œuvre prioritaire" dans le domaine de la sécurité de l'aviation est joint en **Appendice** à la présente note de travail.

2. DISCUSSION:

2.1 La réunion AFI-DGCA/6 s'est tenue à Brazzaville (Congo), du 2 au 4 novembre 2016 à l'Hôtel Concorde, Kintele. Les Directeurs Généraux de l'aviation civile et les Représentants de trente-deux (32) États AFI, diverses organisations internationales et régionales et des représentants de l'industrie ont participé à la réunion. La réunion a passé en revue l'état de mise en œuvre des conclusions de la cinquième réunion des Directeurs Généraux de l'aviation civile (AFI-DGCA/5) tenue à Dakar (Sénégal), le 4 novembre 2013; et elle a pris note de la lenteur persistante de la mise en œuvre des conclusions des réunions précédentes. Elle a aussi convenu d'élaborer une liste prioritaire rationalisée des mesures et de mettre en place un mécanisme efficace de suivi pour s'assurer que les cibles de performance et les délais de mise en œuvre fixés par l'OACI, les États et les groupes régionaux seront atteints.

2.1.1 SUITES À DONNER PAR LA RÉUNION:

3.1. La réunion est invitée à prendre acte du contenu de la présente note et de l'Appendice qui y est jointe ; à reconnaître l'assistance fournie aux autres États AFI par le Togo ; et à prendre les mesures appropriées qui sont recommandées dans la présente note:

3.1.1 Que les États améliorent leurs taux de mise en œuvre effective (EI) de la manière suivante:

- 1) En deçà de 60% d'EI: amélioration d'au moins 15%; et
- 2) Au-dessus de 60% d'EI; amélioration d'au moins 5%.

Recommandations 1:

- Bien que certains progrès aient été enregistrés, le taux de ces progrès devrait être amélioré;
- Chaque État devra communiquer régulièrement (tous les trois (3) mois au DG champion, qui coordonnera avec le DG qui l'appuie, ses progrès réalisés et les résultats de son auto-évaluation de l'USOAP CMA;
- Les États plus faibles devraient demander aux États plus forts une assistance pour améliorer leurs taux d'EI ; et les États plus forts devraient être disposés à fournir une telle assistance chaque fois qu'elle est demandée ou même la proposer aux États qui en ont besoin ;

3.1.2 Résoudre immédiatement toutes les PGS existantes et éviter l'émergence de nouvelles.

L'état actuel des PGS dans la région AFI est le suivant:

- WACAF: 0;

- ESAF: 2 (Eritrée et Malawi).

Recommendations 2:

- L'OACI et les communautés économiques régionales devraient continuer à chercher avec vigueur l'engagement de haut niveau des leaders politiques de ces États afin de résoudre les PGS et atteindre l'objectif de zéro (0) PGS dans la région AFI ;
 - Les États sans PGS devraient préserver cette situation et éviter l'émergence de nouvelles. Pour cette raison, les mesures suivantes devraient être prises:
 - Chaque État devra surveiller tous les PQ (PQ critiques pour la sécurité) liés aux PGS;
 - Chaque État devra envoyer régulièrement au DG Champion l'état de ses PQ critiques pour la sécurité (tous les trois (03) mois).
- 3.1.3 Les États devront déléguer, comme il convient, certaines fonctions de supervision de la sécurité aux RSOO
- 3.1.4 L'OACI devrait encourager les États qui n'ont pas les capacités de supervision de la sécurité à déléguer certaines fonctions aux RSOO ; et
- L'OACI devrait assister ces États dans le processus de délégation.
- 3.1.5 Pour la mise en œuvre de PGS, tous les États ayant plus de 60% d'EI devraient utiliser l'outil d'analyse des écarts i STARS pour effectuer les tâches suivantes:
- 1) Analyse des écarts;
 - 2) Élaboration du plan de mise en œuvre; et
 - 3) Mesure des progrès réalisés.

Recommendations 3:

- Les États devraient mettre à jour l'analyse des écarts des PGS sur les iSTARS régulièrement (tous les trois(3) mois); et
 - Les DG champions et d'appui devraient surveiller régulièrement les progrès sur les données iSTARS et envoyer le rapport aux bureaux régionaux de l'OACI
- 3.1.6 Tous les États devraient utiliser efficacement les outils en ligne de iIMPLEMENT en assurant:
- 1) La familiarisation de la haute direction de la CAA avec ces outils (au moins deux ateliers régionaux) ;et
 - 2) La visibilité des progrès de mise en œuvre du CAP sur l' USOAP CMA OLF (suivi trimestriel);
- 3.1.7 Chaque État devrait certifier au moins un aéroport international.

3.1.8 Assistance du TOGO à d'autres États:

Dans le cadre de l'entente et de la coopération mutuelles entre les Etats, de l'AFI-CIS et de l'initiative NCLB, la CAA du TOGO a fourni une assistance à plusieurs Etats (Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) dans le but de renforcer leurs capacités de supervision de la sécurité dans différents domaines (PEL, OPS, AIR, AIR, ANS, AGA, Supervision des vols, et pendant la phase de démonstration et d'inspection du processus de certification des exploitants aériens).

-FIN-

APPENDICE

SUIVI DE L'OPÉRATION PLAN DE MISE EN ŒUVRE PRIORITAIRE RELATIF À L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DE L'OACI EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

NOTE 1: LES ÉTATS DEVRAIENT AMÉLIORER LEUR EI DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

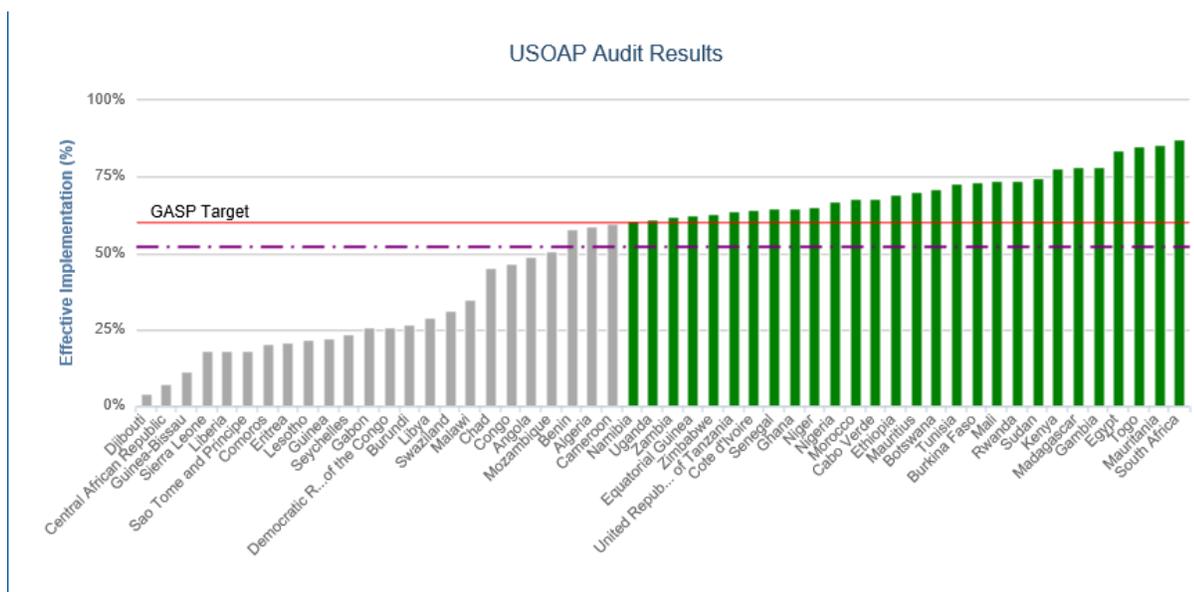
- **EN DEÇA DE 60%, L'EI DEVRAIT ÊTRE AMÉLIORÉE D'AU MOINS 15%; ET**
- **AU-DESSUS DE 60, L'EI DEVRAIT ÊTRE AMÉLIORÉE D'AU MOINS 5%**

À la fin de 2016, le taux d'EI dans la région était en moyenne de 47,04 %, et 46 % des États étaient au-dessus de 60 %. La moyenne actuelle d'EI dans la région AFI est de 52,23 %, et 54 % des États sont au-dessus de 60 %. On constate donc une augmentation évidente de la moyenne de 5, 19% pour l'ensemble de l'EI et de 8% pour les États ayant atteint 60%. Aujourd'hui, 28 États de la région ont un taux d'EI de plus de 60 % .

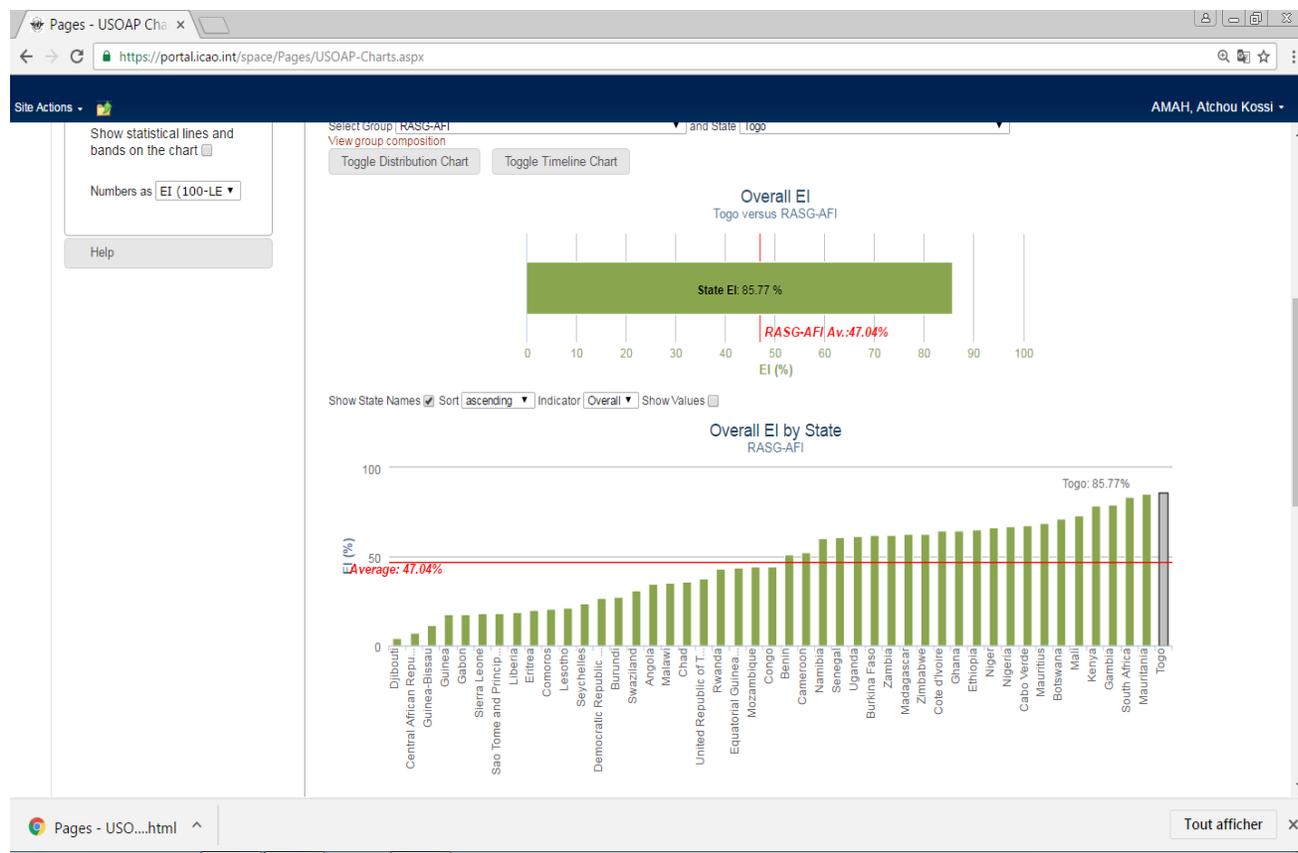
Sur la base de l'analyse ci-dessus, il y a un progrès, mais nous devons aller vite afin d'augmenter la moyenne globale d'EI dans la région AFI et même aller au-delà de nos attentes et de notre objectif stratégique. Pour cela, nous avons besoin d'un suivi précis. Par conséquent, chaque État doit communiquer régulièrement (tous les trois (03) mois) au champion et au vice-champion ses progrès et les résultats de l'autoévaluation USOAP CMA. En outre, nous devons nous aider mutuellement et collaborer en profondeur. (Voir la note 5 pour une assistance).

Vous trouverez ci-dessous un tableau de suivi des résultats des audits USOAP pour les Etats de la région AFI.

a) Situation en juillet 2018



b) Situation en octobre 2016



NOTE 2: RÉSOUDRE IMMÉDIATEMENT TOUTES LES PGS EXISTANTES ET ÉVITER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES

La situation actuelle des PGS dans la région AFI est la suivante:

- WACAF: 0;
- ESAF: 2 (Eritrée et Malawi).

Cette situation est compliquée pour plusieurs raisons, car ces pays ont besoin d'une assistance mutuelle dans le cadre de l'initiative NCLB, pour atteindre notre objectif de 0 PGS dans la région AFI. (Pour une assistance, voir la note 5).

Pour les autres États qui n'ont pas de PGS, nous devons préserver cette situation et éviter l'émergence de nouvelles. Pour cette raison, les mesures suivantes doivent être prises :

- Chaque État devrait surveiller tous les PQ (PQ critiques pour la sécurité) liés aux PGS ;
- Chaque État devrait envoyer régulièrement (tous les trois (03) mois) au champion et au vice-champion la situation de ses PQ critiques pour la sécurité.

La figure ci-dessous montre l'état des PGS (au 06/07/2018).

SSC	State	Last Mission Year
	Eritrea	2010
	Haiti	2012
	Kyrgyzstan	2016
	Malawi	2009

NOTE 3: POUR LA MISE EN OEUVRE DES PGS, TOUS LES ÉTATS AU-DESSUS DE 60% D’EI DOIVENT UTILISER L’OUTIL D’ANALYSE DES ÉCARTS ISTARs POUR EXÉCUTER LES TÂCHES SUIVANTES:

- **ANALYSE DES ÉCARTS**
- **ÉLABORATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE; ET**
- **MESURE DES PROGRÈS RÉALISÉS**

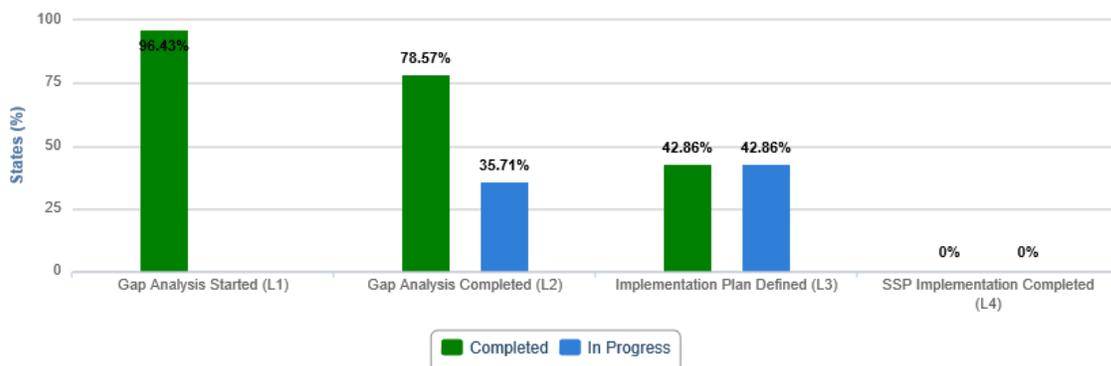
Pour 28 États qui ont plus de 60% d’EI, 22 États (78%) ont effectué l’analyse des écarts des PGS en utilisant l’outil iSTARs en ligne. 12 États (42%) ont établi un plan de mise en œuvre. Il n’y a pour le moment aucune mise en œuvre effective de PGS achevée dans la région AFI. Les États ont besoin d’une assistance mutuelle, d’une assistance des RSOO et de l’OACI pour une mise en œuvre complète des PGS.

Une mise à jour opportune de l’analyse des écarts sur iSTARs par chaque État est nécessaire. Le Champion et le Vice-champion devront vérifier régulièrement les données iSTARs .

Les Figures ci-dessous montrent l’état de mise en œuvre des PGS dans la région AFI (au 06/07/2018).

SSP Implementation Progress

AFI States, limited to States with EI>=60%



Code	State Name	Progress	Level (Up %)	Search: <input type="text"/>
BWA	Botswana	Gap Analysis Completed	L2 / 96.4% L3	●●●○
BFA	Burkina Faso	Gap Analysis Completed	L2 / 85.5% L3	●●●○
CPV	Cabo Verde	Gap Analysis Completed	L2 / 98.2% L3	●●●○
CIV	Cote d'Ivoire	Gap Analysis Completed	L2 / 96.4% L3	●●●○
EGY	Egypt	Gap Analysis Completed	L2 / 30.9% L3	●●○○
GNQ	Equatorial Guinea	Gap Analysis Started	L1 / 01.8% L2	●○○○
ETH	Ethiopia	Gap Analysis Completed	L2 / 90.9% L3	●●●○
GMB	Gambia	Gap Analysis Completed	L2 / 96.4% L3	●●●○
GHA	Ghana	Implementation Plan Defined	L3 / 47.3% L4	●●●○
KEN	Kenya	Implementation Plan Defined	L3 / 50.9% L4	●●●○
MDG	Madagascar	Implementation Plan Defined	L3 / 52.7% L4	●●●○
MLI	Mali	Implementation Plan Defined	L3 / 23.6% L4	●●●○
MRT	Mauritania	Implementation Plan Defined	L3 / 20% L4	●●●○
MUS	Mauritius	Implementation Plan Defined	L3 / 52.7% L4	●●●○
MAR	Morocco	Gap Analysis Completed	L2 / 54.5% L3	●●○○
NAM	Namibia	Gap Analysis Started	L1 / 07.3% L2	●○○○
NER	Niger	Gap Analysis Started	L1 / 94.5% L2	●○○○
NGA	Nigeria	Implementation Plan Defined	L3 / 43.6% L4	●●●○
RWA	Rwanda	Gap Analysis Completed	L2 / 87.3% L3	●●●○
SEN	Senegal	Gap Analysis Started	L1 / 50.9% L2	●○○○
ZAF	South Africa	Implementation Plan Defined	L3 / 63.6% L4	●●●○
SDN	Sudan	Implementation Plan Defined	L3 / 90.9% L4	●●●○
TGO	Togo	Implementation Plan Defined	L3 / 25.5% L4	●●●○
TUN	Tunisia	-		○○○○
UGA	Uganda	Gap Analysis Started	L1 / 47.3% L2	●○○○
TZA	United Republic of Tanzania	Implementation Plan Defined	L3 / 32.7% L4	●●●○
ZMB	Zambia	Implementation Plan Defined	L3 / 40% L4	●●●○
ZWE	Zimbabwe	Gap Analysis Completed	L2 / 98.2% L3	●●●○

NOTE 4: ASSURER L'INDEPENDANCE DES ENQUÊTES SUR LES ACCIDENTS ET INCIDENTS D'AVIATION DANS CHAQUE ÉTAT EN METTANT EN PLACE:

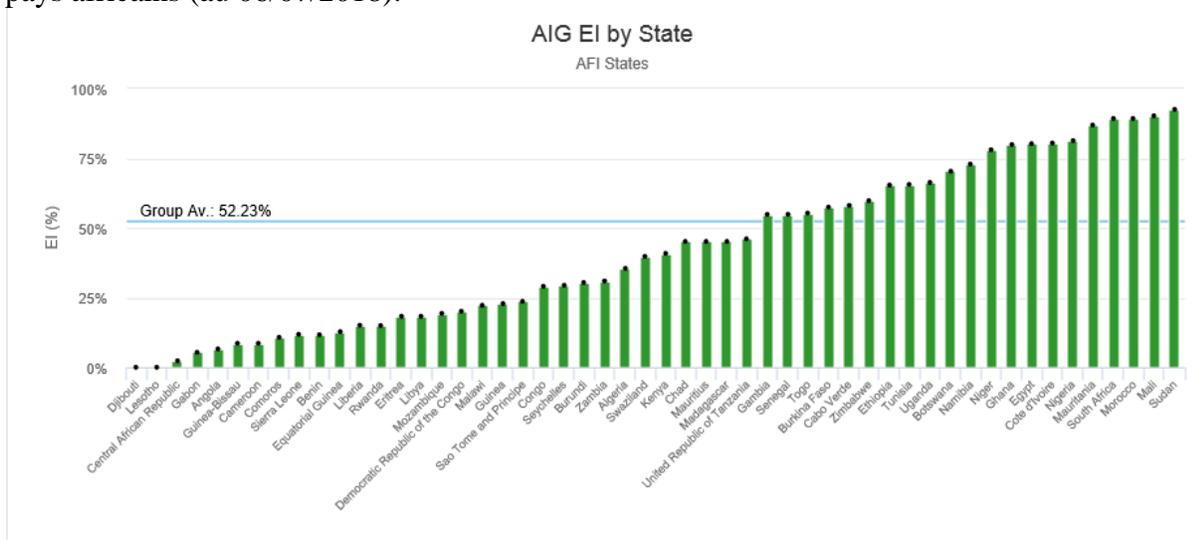
- **UN CADRE LÉGISLATIF (LÉGISLATION ET RÈGLEMENTS);**
- **UN CADRE ORGANISATIONNEL AU NIVEAU NATIONAL (AUTORITÉ COMPÉTENTE); ET**
- **UN PROTOCOLE D'ENTENTE/ DES ACCORDS AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES D'ENQUÊTES SUR LES ACCIDENTS/LES BUREAUX D'ENQUÊTES SUR LES ACCIDENTS, ETC.**

Cet aspect doit faire l'objet d'un suivi adéquat. Les champions travailleront en étroite coordination avec l'OACI et les différentes organisations régionales sur le sujet afin d'établir la carte de la situation.

En ce qui concerne l'établissement d'un cadre organisationnel pour l'indépendance des enquêtes sur les accidents et les incidents graves, l'analyse des taux de mise en œuvre concernant cet aspect (PQ 6.001, 6.003, 6.005, 6.101, etc.) sur la base des données iSTARS pour la région AFI montre que ::

- Environ 65 % ont mis en place un cadre législatif désignant une agence / commission / bureau pour les enquêtes sur les accidents et les incidents graves ;
- Environ 50 % ont mis en place un cadre législatif garantissant l'indépendance du processus et des autorités chargées de mener des enquêtes sur les accidents et les incidents graves ;
- Environ 48 % ont mis en place une structure organisationnelle pour les enquêtes sur les accidents d'aviation et les incidents graves.

La figure ci-dessous montre le taux de mise en œuvre effective dans le domaine AIG pour les pays africains (au 06/07/2018):



NOTE 5: ASSISTANCE DU TOGO À D'AUTRES ÉTATS

Dans le cadre de l'assistance mutuelle entre les Etats, de l'AFI-CIS et de l'initiative NCLB, la CAA du TOGO a fourni une assistance à plusieurs Etats (Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) dans le but de renforcer leurs capacités de supervision de la sécurité dans différents domaines (PEL, OPS, AIR, AIR, ANS, AGA, Supervision des vols, ET PENDANT LA PHASE IV DE LA CERTIFICATION DES COMPAGNIES AERIENNES, L'AUDIT USOAP CMA).

NOTE 6: COMMENT COLLABORER ET AMÉLIORER LE PROCESSUS DE COORDINATION DES CHAMPIONS

A cette fin:

- Une étroite collaboration est requise avec l'OACI pour partager les données et les informations ;
- Les États sont fortement encouragés à envoyer régulièrement aux Champions des données et toutes les informations nécessaires sur la situation;
- Une liste de vérification de la collecte des données a été initiée par la CAA du Togo et envoyée aux États par l'intermédiaire de l'OACI pour recueillir des données sur les progrès réalisés. Une rétroaction est requise.
- Pour rendre efficaces la collaboration et la coordination de la mise en œuvre de nos objectifs, il est très important d'organiser, parallèlement à nos nombreuses réunions régionales, des réunions spécifiques sur le suivi des objectifs stratégiques.